Note
Rapport de la Caisse de défense de l'ACPPU

Date : **Le 20 octobre 2020**

Destinataire : **Conseil de l'ACPPU**

Expéditeur : **Ted Binnema, Président de la société, Caisse de défense de l'ACPPU**

Objet : **Mise à jour sur la Caisse de défense de l'ACPPU**

Il est essentiel que cette année, chacun et chacune d'entre vous prête une attention particulière aux affaires concernant la Caisse de défense car une décision importante – qui va exiger un consensus pratiquement total des membres de la Caisse et de l'ACPPU – doit être prise dans un proche avenir. Pour cette raison, il est essentiel que vous lisiez tous très attentivement le rapport de dix pages préparé par David Robinson qui est inclus dans votre documentation.

Le processus qui a mené à la décision du Conseil de l'ACPPU en novembre dernier, qui était de demander à David Robinson d'entreprendre son enquête, a commencé avec des événements qui ont eu lieu avant cela lors de l'assemblée annuelle d'automne de la Caisse de défense de l'ACPPU. Les détails concernant les malentendus n'ont pas une grande importance pour vous maintenant (toutefois, vous devriez savoir qu'ils ont éveillé les soupçons de plusieurs administrateurs et administratrices de la Caisse de défense concernant l'ACPPU), mais les résultats de l'enquête sont d'une grande importance pour la Caisse de défense. C'est la raison pour laquelle je vous prie instamment de lire le rapport très attentivement avant l'assemblée du Conseil de l'ACPPU et de vous assurer d'être prêts à poser des questions sur tout ce que vous pourriez ne pas avoir compris.

Après avoir lu le Rapport Robinson, vous devriez en arriver à la conclusion que la structure de la Caisse de défense de l'ACPPU doit être changée.

Selon moi, il ne serait pas réaliste de penser que la restructuration nécessaire puisse se faire en une seule phase. Bien que certains changements mineurs présentés dans l'Option 1 puissent être mis en place en tant que mesures à court terme, j'espère qu'il y aura consensus total (et le consensus total est obligatoire) concernant la nécessité d'apporter des changements plus fondamentaux. Toutefois, il n'existe, selon moi, aucune autre option jusqu'à ce que les changements proposés dans l'Option 2 soient mis en place dès que possible, avant que d'autres changements puissent être pris en considération. Et ce, parce qu'il n'est pas réaliste de supposer qu'on puisse en arriver à un consensus à 100 % sur toute autre option que l'Option 2, et que l'Option 2 nous donne la possibilité d'apporter les changements supplémentaires nécessaires avec un vote à la majorité des 2/3.

L'examen de n'importe quelle motion exigera probablement une réunion spéciale des syndicats membres de la Caisse de défense de l'ACPPU, mais j'invite instamment chaque syndicat membre de la Caisse de défense de l'ACPPU à être prêt à soutenir l'Option 2 dès que la documentation

pourra être préparée. Du fait de la nécessité d'en arriver à un consensus, si le leadership de n'importe quel syndicat membre a des incertitudes concernant l'approbation de l'Option 2, je l'engage vivement à me contacter dès que possible.

La pandémie a donné lieu à des questions sur ce que serait une grève de professeurs et de professeures au temps de la COVID. Heureusement, au moment où j'écris ce message, aucun de nos syndicats ne s'est mis en grève depuis mars 2019, bien que certains aient été sur le point de le faire et ont été obligés de se préparer à cette exigence. Malheureusement, quelques employeurs ont profité de l'urgence de la situation et exigent des concessions importantes de leurs professeurs et de leurs professeures. Toutefois, les syndicats membres ont jusqu'ici réussi à lutter contre ces exigences sans être obligés de se mettre en grève. Veuillez rester informés des nouvelles des associations membres au cas où les circonstances changent et que nous faisions appel à vous pour exprimer votre soutien à vos collègues.

La Caisse de défense de l'ACPPU compte maintenant 64 syndicats membres. L'actif dans la Caisse de défense a atteint plus de 35 millions de dollars.

Cette année, l'assemblée annuelle de la caisse de défense de l'ACPPU s'est tenue par vidéoconférence le 17 et le 24 octobre 2020. Lors de ces assemblées, j'ai été élu par acclamation Président de la Caisse de défense de l'ACPPU pour les deux prochaines années. J'espère qu'au cours de ces deux ans, la Caisse de défense pourra accomplir beaucoup de choses pour en arriver à avoir de meilleures structures de gouvernance.

En toute solidarité,

Ted Binnema
Président de la société, Caisse de défense de l'ACPPU